

# COMMUNE DE ST GEORGES SUR LOIRE

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE du 20 FÉVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt du mois de Février à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Capitulaire, en session ordinaire du mois de Février, sous la présidence de Monsieur Daniel FROGER, Maire.

**Etaient présents** : M. FROGER Daniel, *Maire*, Mme JANNEAU Christelle, MM. BURON Alain, GENDRON Joël, *Adjoint*, M. GIL Miguel, Mme JARNIOU Vanessa *Conseillers Délégués*, Mmes GALLARD Christine, BOUDAUD Suzanne, MM. CHATELAIN Dominique, COCHET Stéphane, Mme LIVET Marie-Christina, M. REY Philippe, Mme JOUAN Christine, MM. GILLIER Philippe, BERNARD Hugues, Mmes CHRÉTIEN Florence, RACAPÉ Anne-Axelle, *Conseillers Municipaux*.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme LEROY-RAMBAUD Martine, *adjointe*, à Mme JANNEAU Christelle

M. GENTILS Christian, *adjoint*, à M. BURON Alain

M. LELIEVRE Jérôme, *conseiller municipal*, à M. Philippe GILLIER

M. HICQUEL Christophe, *conseiller municipal*, à M. BERNARD Hugues.

**Absente excusée** : Mme JUBIN Florence, *conseillère municipale*

**Secrétaire de séance** : Mme RACAPÉ Anne-Axelle, *Conseillère Municipale*.



\*\*\*\*\*

Convocation du : 09 Février 2017  
Nbre Conseillers en ex. : 22  
Nbre Conseillers présents : 17 + 4  
Affichage le 27 Février 2017

\*\*\*\*\*

#### Ordre du jour :

**Objet de la réunion** :

1. **Approbation du compte rendu** de la séance du 23 Janvier 2017
2. **Vote du montant de subventions aux associations**
3. **Assainissement : Tarifs 2017** ;
4. **Déclarations d'Intention d'Aliéner** :  
 Section AE n° 120 sis 11 ter rue de Chalennes  
 Section AA n° 208, sis impasse des Lilas
5. **Salle Beausite** : solliciter une expertise judiciaire
6. **Délégation du Conseil municipal au Maire** : délibération du 14/04/2014
7. **Compte rendu de commission** :
  - a. Enfance, Jeunesse et Sport des 24 janvier et 14 février 2017
8. **Affaires Diverses.**

## I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 JANVIER 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 Janvier 2017.

## II – VOTE DU MONTANT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire informe que le dossier des subventions à accorder aux différentes associations de St Georges sur Loire et départementales a été présenté aux élus lors de la réunion de travail du 13 février dernier.

**En application des critères définis par la commission, le Conseil Municipal vote :**

↳ A l'unanimité, les subventions accordées aux associations sportives, soit 10 100€.

↳ A l'unanimité, les subventions accordées aux associations culturelles, soit 15 800€.

↳ A l'unanimité, les subventions accordées relatives à la vie sociale, agriculture, environnement et divers, soit 3290€.

Le montant global voté est de 28 300€ détaillé ci-dessous : dans l'attente d'avoir des précisions sur le budget du FDGDON.

LIBELLES	réalisations 2016	Demandes 2017	VOTE
Ass.US Football	2 000,00 €	3 800,00 €	2 300,00 €
Ass.US Basket	0	3 000,00 €	2 300,00 €
Union Pétanquaise		500,00 €	400,00 €
Tennis Club ST GEORGES	1 500,00 €	1 800,00 €	1 650,00 €
Escalade Loire Layon	700,00 €	800,00 €	700,00 €
Dojo St Georges	1 500,00 €	2 400,00 €	1 800,00 €
Ass. Sportive Collège J. Racine	400,00 €	450,00 €	400,00 €
Loire Endurance Athlétisme		1 500,00 €	550,00 €
<b>SPORTS</b>	<b>6 100,00</b>	<b>14 250,00</b>	<b>10 100,00</b>
Comité des Fêtes	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Ass.St Stanislas	4 600,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Foyer des Jeunes	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
LEVAIN D'ANJOU	2 000,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
Histoire des Coteaux de Loire et Maine	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Les Rencontres imaginaires de l'abbaye	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Chorale Point d'Orgue	0,00 €	650,00 €	200,00 €
Jeux et société	600,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Cinévillages	2 000,00 €	1.200,00 €	1.200,00 €
La bibliothèque sonore de Segré			100,00 €
<b>CULTUREL</b>	<b>15 400,00</b>	<b>16 150,00</b>	<b>15 800,00</b>
Association La P'tite Récré	100,00 €	100,00 €	0 €
Ass. des DONNEURS de SANG	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Restos du Cœur (site de St Georges)	0,00 €		500,00 €
<b>VIE SOCIALE</b>	<b>350,00</b>	<b>350,00</b>	<b>750,00</b>
Comice Agricole du Canton (FOIRE)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
FGDon	500,00 €	€	€
Les jardins de la guinguette	300,00€	290,00 €	150,00 €

Comité pour la Loire de Demain		pas de montant précisé	0 €
<b>Agriculture et environnement</b>	<b>1 300,00</b>	<b>1 290,00</b>	<b>1 150,00</b>
Les Bleuets de France		0	50,00 €
FNACA	240,00 €	340,00 €	300,00 €
La Prévention Routière	0,00 €	pas de précision de montant	50,00 €
<b>DIVERS</b>	<b>240,00</b>	<b>340,00x</b>	<b>400,00</b>
Demande de Subventions exceptionnelles			
Ballon sonde Collège Jean Racine	100,00 €		100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 390,00</b>	<b>32 380,00</b>	<b>28 300,00</b>

**ENVELOPPE BUDGETAIRE SOUMISE AU VOTE** **30 000€**

Enveloppe budgétaire allouée aux associations 28 300€

Enveloppe budgétaire: subventions exceptionnelles 1 700€

### III – ASSAINISSEMENT

M. le Maire précise qu'avant de voter le budget assainissement en mars prochain, en même temps que les budgets de la commune, nous vous proposons de valider les différentes mesures tarifaires à appliquer pour l'année 2017.

Au préalable, il présente le résultat comptable de l'exercice 2016.

Le Compte administratif 2016 présente les résultats suivants :

- Section d'exploitation : Excédent : 119 161,37€
- Section d'investissement : Excédent : 175 949,42€

#### Mesures tarifaires pour l'année 2017.

M. le Maire rappelle à l'assemblée les mesures tarifaires qui existent au sein de ce service et propose des tarifs pour 2017.

#### A) Travaux horaires: 21 € HT

#### B) Redevance assainissement:

Il propose également le maintien du montant de la redevance. En effet en 2015, comme en 2016 aucun investissement relatif à la rénovation de réseau n'aura été réalisé. Il est prévu pour l'année 2017, un montant de travaux d'environ 250 000€, qui doit s'autofinancer.

	2015	%	2016	Propositions augmentation/ diminution			
	HT	Augm	HT	BP 2017			
	EUROS		EUROS	EUROS			
Taxe de Raccordement au réseau							
Travaux horaire	<b>20,00</b>	5,00%	<b>21,00</b>	0,0%	<b>21,00</b>	arrondi à	<b>21,00</b>
Redevance assainissement au M3				0,0%	-3,0%	+1,0%	1,5%
de 1 à 6000 M3	<b>1,731</b>	0,00%	<b>1,650</b>	<b>1,650</b>	<b>1,628</b>	<b>1,666</b>	<b>1,674</b>
de 6000 à 12 000 M3	<b>1,385</b>	0,00%	<b>1,320</b>	<b>1,320</b>	<b>1,280</b>	<b>1,333</b>	<b>1,339</b>
> à 12 000 M3	<b>1,039</b>	0,00%	<b>0,990</b>	<b>0,990</b>	<b>1,960</b>	<b>1,049</b>	<b>1,004</b>

C) Tarif pour contrôle assainissement avant-vente de maison: Cette mission équivaut environ à 1/2 journée homme :

Tarifs 2014, 2015 et 2016 : **70€ HT 84€ TTC**

↳ **Proposition 2017 : 70€ HT.** Pour information il a été réalisé 23 contrôles en 2016.

#### D) Participation au financement à l'assainissement collectif (PFAC):

Les modalités de financement de la PFAC ont été définies et délibérées lors du conseil municipal du 23 juin 2014.

#### E) Travaux de raccordement:

L'actualisation des prix 2016 en appliquant le dernier indice TP 10a connu de septembre 2016. Elle a été votée lors du conseil municipal de la séance du 23 janvier 2017.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :*  
**→ du montant de la redevance comme suit :**

<b>Redevance assainissement au M3</b>	
de 1 à 6000 M <sup>3</sup>	<b>1,650€</b>
de 6000 à 12 000 M <sup>3</sup>	<b>1,320€</b>
> à 12 000 M <sup>3</sup>	<b>0,990€</b>

**→Que l'ensemble de ces tarifs seront appliqués jusqu'au 31 mars 2018, afin d'avoir une cohérence avec le vote du budget primitif.**

#### F) Convention d'assistance technique avec le département : suivi et vérification du fonctionnement de la station d'épuration du Proullais.

M. le Maire informe les élus que la commune avait signer une convention d'assistance technique avec les services de l'eau du département (SATEA).

Cette convention permet au SATEA de réaliser deux visites d'assistance sur le fonctionnement de la station de traitement des eaux usées et de vérifier les dispositifs d'autosurveillance du réseau et des stations de relèvement et également une mission d'assistance technique.


Il est proposé de reconduire cette convention pour une période de 3 ans, pour un coût annuel forfaitaire de fixée, pour 2017, à 0,60€ par habitant.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention d'assistance technique avec le SATEA, pour une durée de 3 ans à compter du 1 janvier 2017.*

### IV – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

M. le Maire présente aux élus les demandes de déclaration d'intention d'aliéner suivantes:

 Section AE n° 120 sis 11 Ter rue de Chalonnnes

 Section AA n°208, immeuble sis 6 Impasse des Lilas

*Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas utiliser son droit de préemption, pour ces deux demandes.*

### V – SALLE BEAUSITE – EXPERTISE JUDICIAIRE

M. le Maire précise que la salle Beau Site a, de nouveau, subi des infiltrations dues à la pluie. Un procès-verbal a été réalisé par huissier le 31 janvier dernier. Il convient de relancer une procédure d'expertise judiciaire.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :*

**↳ De solliciter une nouvelle expertise judiciaire pour les infiltrations dues à la pluie sur la salle Beau Site fin janvier dernier;**

**↳ D'autoriser M. le Maire à ester au nom de la commune;**

**↳ De désigner Maître Buffet, avocat, pour représenter les intérêts de la commune.**

### VI – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

En application de l'article L2122-22, le conseil municipal a délégué à M. le Maire un certain nombre de ses compétences, dont celles concernant les passations de marché et d'avenant. Il en informe le conseil municipal, ainsi ont été signés :

Décision n°	Libellé	Date	Créancier / Débiteur	Montant HT	Montant TTC
2016D019	Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la salle de sports Europe - Avenant n°1	21/12/2016	A PROPOS ARCHITECTURE Cholet (49)	14 103,85 €	16 924,62 €
2017D020	Travaux de rénovation des vestiaires de la Salle Europe - Mission de diagnostic amiante avant travaux	24/01/2017	QUALICONSULT Angers (49)	300,00 €	360,00 €
2017D021	Marché de travaux d'aménagement 2 parkings rue du Riochet et rue des Lauriers - Avenant n°1	27/01/2017	COURANT SA Chalonnnes sur Loire (49)	11 265,05 €	13 518,06 €
2017D022	Marché de travaux de mise en accessibilité PMR et aménagement d'une 7ème classe à l'école Lully - lot 2 Menuiseries extérieures et intérieures Avenant n°1	27/01/2017	Entreprise BOUTIN Vezins (49)	489,85 €	587,82 €
2017D023	Mission de diagnostic pour la restauration de la façade Nord de la Mairie, Ancienne Abbaye, de St Georges sur Loire	09/02/2017	Valérie LEGRAND Angers (49)	5 500,00 €	6 600,00 €

## VII - COMPTE RENDU DE COMMISSIONS.

### Commission Enfance, Jeunesse et Sports du 24 janvier et 14 février 2017

Le compte rendu est commenté et les aménagements suivant proposés:

#### 1- Jeux extérieurs jardins de l'Abbaye

- Réfection du sol de réception : budget prévisionnel de 30 000€
- Ajout de deux jeux balançoire : 4 000€.

#### 2- Espace skate park, bi-cross et basket

- Réfection du terrain de basket : 10 000€
- Réflexion sur l'aménagement du terrain du bi-cross et du skate-park pour une évolution en 2018.

#### 3- Cheminement du complexe sportif

- Réflexion sur la qualité du cheminement entre les différents bâtiments du complexe.

#### 4- Animation jeunesse

- a. Animation d'été : Il est proposé une embauche pour une semaine d'un animateur supplémentaire pour assurer les activités proposées durant l'été prochain pour un prix de 650€.
- b. Semaine d'animations sportives Union d'Anjou :
  - 18 au 21 avril du 10 au 13 juillet et du 21 au 25 août pour un coût de 5 470€.

#### 5- Chantiers jeunes

Deux chantiers sont proposés aux enfants :

- ✓ Vacances de printemps : 18 au 21 avril soit 4 jours pour 6 enfants : désherbage
- ✓ Vacances d'été : 5 jours en août : Repeindre les poteaux du terrain de foot d'honneur pour 8 jeunes.
- ➔ Coût global : 1 280€ maximum.

↳ Ménage salle de convivialité : Revoir la convention de mise à disposition avec les associations utilisatrices en intégrant la proposition d'un entretien hebdomadaire par un agent de la collectivité.

*Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide :*

- ✓ **Animation jeunesse : 650€ pour un animateur pour une semaine durant l'été ;**
- ✓ **Les dates et le coût des semaines sportives Union d'Anjou pour un maximum de 5 470€ ;**
- ✓ **Chantier de jeunes : deux périodes pour un maximum de 14 jeunes sur 9 jours pour une prestation de 1 280€ ;**
- ✓ **Les propositions de travaux, d'acquisition de jeux et de réfection de terrains seront débattues lors de la présentation du projet des investissements du Budget Primitif 2017.**

## **VIII- AFFAIRES DIVERSES.**

### **a) Assainissement : Admission en non-valeur:**

M. le Maire présente la demande provenant du trésorier, d'un rétablissement personnel avec effacement de dette qui implique d'émettre un mandat de paiement de 87,12€ pour non- paiement de l'assainissement.

*Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette annulation de dette du service assainissement, à hauteur de 87,12€.*

**INVITATION:** Les membres de la FNACA vous invite le dimanche 19 mars prochain à 11h15 à commémorer le 55ième anniversaire du « cessez le feu en Algérie ».

**Reunions de la commission des finances** : lundi 27 février et 6 mars.

**Dates des prochains conseils municipaux** : les lundis 20 mars ; 24 avril ; 22 mai et 26 juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15.

## **TOUR DE TABLE**

⇒ **Travaux Loire à Vélo** au niveau du Grand Bras : ont débuté ce lundi 20 février pour 3 semaines

⇒ **Retour sur la réunion** « journée citoyenne »

⇒ **Changement de tapis de judo** : combien et pourquoi? Utilisation de la machine pour entretenir ces tapis.

⇒ **Commission aménagement du territoire de la CCLLA** : représentants des services de l'Etat présente le contrat de ruralité, d'une enveloppe de 2,5Million € pour le département en 2017 et celui de la Région précise le contenu du contrat régional pour une enveloppe de 3,060 Millions € sur la période de 2017 - 2020, avec l'obligation de flécher 10% de l'enveloppe sur la transition énergétique.

⇒ **Local du 24, rue Nationale** : deux propositions de locations.

⇒ **Ciné village** Assemblée Générale le vendredi 3 mars à la Possonnière, salle du Ponton

⇒ **Conseil communautaire** : composition des commissions et autres comme Syndicat mixte Anjou numérique ; CA de l'agence Loire en Layon développement ; CA de l'association les amis de la vigne et du vin ; école de musique Loire Layon ; Initiative emploi ; CA hôpital La Corniche Angevine, de Martigné-Briand – Terranjou ; adhésion au comité syndical du Pôle métropolitain Loire Angers ; au Collège du SIEMML ; au Village des artistes...

⇒ **Présentation synthétique de l'étude avec Mauges Loire** sur l'état des levées de la Loire ; coût de 15000€ pour la Commune de St Georges, au prorata de la longueur des rives du fleuve sur notre territoire.

⇒ **Article de presse sur l'ALSH** « Bois Enchanté ».

⇒ **CSI** : rencontre avec les jeunes, environ 60, pour préparer les camps d'été.

⇒ **Remerciements de M. le Maire du travail accompli par Mme Janneau** durant ces mandats d'élue à la commune, à la communauté de communes Loire Layon et au sein du SIRSG.